
COVID-19 : POINT DE SITUATION DANS L'ACADEMIE DE VERSAILLES

JEUDI 19 MARS 2020

Dans la période si particulière que nous traversons, les enseignants, les chefs d'établissement et l'ensemble des personnels de l'académie font preuve d'un engagement sans faille pour assurer la continuité pédagogique pour les 1 173 000 élèves de l'académie. Je tiens à les en remercier et à leur exprimer toute ma reconnaissance. Nous faisons face, grâce à nos personnels et grâce à la mobilisation des parents, dont nous avons conscience que le quotidien est bouleversé.

Depuis le début de la semaine, nos écoles et établissements accueillent les enfants des personnels soignants, plus de 1 800 aujourd'hui. Nous pouvons être fiers de cette mobilisation, sur la base du volontariat, pour proposer cet accueil, que nous devons aux personnels de santé qui réalisent actuellement un travail exceptionnel pour nous protéger. Cet accueil doit se faire dans le strict respect des conditions d'hygiène pour les élèves et les personnels : les gestes barrières constituent la protection pour chacun.

Face à l'urgence, l'enseignement à distance s'est mis en place, avec déjà de belles initiatives, mais aussi avec des difficultés de réseaux qui sont en train d'être surmontées. Pour nos enseignants et pour les parents d'élèves, il s'agit de trouver le juste équilibre, entre trop et trop peu d'activités.

Nous devons aussi avoir une attention particulière pour nos publics les plus fragiles et dont les familles sont les plus éloignées de l'école et des outils numériques. Nous allons ainsi, dans les prochains jours, affiner le dispositif en se concentrant sur les élèves en situation de handicap, en SEGPA, en voie professionnelle, en CP et CE1 d'éducation prioritaire et dans les cités éducatives.

Nous allons également amorcer la diffusion à plus grande échelle des ressources en ligne existantes (comme Audio-Lingua – enregistrements en plusieurs langues ; Econofides - dispositif d'enseignement de l'économie, innovant, numérique, ludique et à fort contenu pédagogique ; ...), dans le cadre de la Nation apprenante.

Nous nous devons, enfin, d'apporter des garanties à nos personnels. J'ai veillé à ce que la continuité administrative soit assurée, particulièrement sur les services de paye et sur la mobilité des enseignants. Au vu des nouvelles modalités de travail auxquels sont soumis nos personnels, nous portons une attention particulièrement à ceux qui se sentiraient isolés en leur proposant des dispositifs d'écoute.

En faisant face à cette situation exceptionnelle, nos personnels relèvent chaque jour des défis qui rendront notre école encore plus forte et solidaire.

Charline Avenel, Rectrice de l'académie de Versailles

ACCUEIL DES ENFANTS PERSONNELS SOIGNANTS

Bilan de l'accueil dans l'académie (journée du 19 mars)

Elèves accueillis	1 878
Personnels mobilisés	1 220
Ecoles maternelles	111
Ecoles primaires	241
Collèges	33

Depuis le début de la semaine, l'accueil se déroule dans de bonnes conditions dans les écoles et établissements de l'académie, sur la base du volontariat des personnels. Le rectorat est très attentif aux conditions d'accueil, à la fois pour les personnels et pour ces élèves : regroupement de 10 élèves maximum, respect des gestes barrières, lavage de mains régulier...

Les services de l'académie et des directions départementales sont en lien avec les préfetures, les collectivités locales et les directions départementales de la jeunesse (pour les associations) afin qu'un accueil soit proposé à ces enfants durant le week-end.

CONTINUE PEDAGOGIQUE

> Formation des personnels

Dès vendredi 13 mars, l'académie a déployé un dispositif important de formation à l'enseignement à distance :

- 14 sessions de formation à distance
- 800 enseignants et personnels d'inspection formés en 3 jours, pour être des relais auprès de leurs collègues
- 1 heure de formation : 45 min d'échanges autour de la plateforme Cned, 15 min de test réel
- 33 000 visites sur la [page académique d'accompagnement](#) des ressources et outils

Tous les formateurs de la Dafor et de la Dane ont été formés à l'accompagnement inédit des établissements et assurent des formations à distance des professeurs volontaires dans la prise en main des outils de classe virtuelle et des scénarios pédagogiques de l'enseignement à distance.

Les inspecteurs se mobilisent dans toutes les circonscriptions et tous les bassins d'éducation auprès des chefs d'établissement pour accompagner les équipes éducatives et pédagogiques. Les professeurs et les CPE peuvent accéder à de nombreuses ressources mises en ligne par les corps d'inspection et les formateurs : pour le premier degré sur les sites des directions départementales, de circonscriptions ou de missions, pour le second degré sur les sites disciplinaires.

Cet accompagnement est complété par une cellule d'écoute académique dédiées aux questions des personnels.

> Dynamique portée par les personnels

La continuité pédagogique se met en place pour l'ensemble des élèves.

Ecoles primaires

L'académie observe une réelle dynamique locale et des initiatives de terrain très positives. Ainsi, par exemple, **plus de 1 400 blogs ont été créés dans l'académie en moins d'une semaine**, particulièrement par les enseignants du 1^{er} degré et les directeurs d'école.

Un travail spécifique sur les classes de CP-CE1 en réseau d'éducation prioritaire sera mis en place la semaine prochaine.

Collèges et lycées

Les enseignants bénéficient d'un accompagnement académique, disciplinaire et par bassin (sur chaque territoire). Ils ont pu commencer à prendre en main les outils à distance et travaillent souvent de façon solidaire, en équipe.

Mais ils ont dû faire face, dans les premiers jours, à des **phénomènes de saturation de réseaux**. Il est normal que des difficultés de connexion surviennent alors que la continuité pédagogique commence à se mettre en place, elles seront résolues dans les prochains jours.

Ainsi, pour les lycées, **la région Ile-de-France assure un triplement des capacités de ces réseaux** et la mise en place, en accord avec les trois recteurs d'Ile-de-France, de **créneaux horaires par niveau pour l'utilisation de l'ENT**.

Un travail spécifique sur l'accompagnement des élèves de la voie professionnelle sera engagé dès la semaine prochaine.

> Disponibilité de matériel informatique

Le rectorat et les directions académiques départementales travaillent **en lien étroit avec les collectivités territoriales**, très mobilisées sur les outils numériques :

- Le conseil régional d'Ile-de-France s'appuie sur les prêts de tablettes/ordinateurs lancés à la rentrée 2019 dans 145 lycées publics de l'Académie
- Les conseils départementaux des Yvelines et de l'Essonne ont autorisé le prêt des tablettes numériques présentes dans les collèges dans le cadre des « classes mobiles »
- Le conseil départemental des Hauts-de-Seine procède à des dons d'ordinateurs recyclés aux familles et autorise le prêt d'ordinateurs « ultraportables » aux familles

- Le conseil départemental du Val-d'Oise accordera des prêts de tablettes numériques des collèges aux familles qui en ont besoin
- Des communes se mobilisent également pour assurer le prêt de matériel informatique

ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

> Une cellule d'écoute

Le contact privilégié pour les parents d'élève doit être l'enseignant et l'école ou l'établissement.

Cependant, afin de répondre à leurs questions sur la continuité pédagogique et l'accueil d'enfants de soignants, **une ligne académique d'écoute est à leur disposition** du lundi au vendredi (9h-12h et 14h-17h, appel gratuit) :

01 39 23 63 22

covid19@ac-versailles.fr

> Des guides d'accompagnement

Deux guides à destination des parents sont diffusés aux parents de l'académie. Ils visent à apporter des conseils aux parents dans cette période particulière : **comment aider son enfant à s'organiser, quelle posture adopter, comment organiser l'espace de travail, comment diversifier les temps de la journée et de la semaine...** Ces guides pourront être enrichis en s'appuyant des remontées du terrain.

DIALOGUE SOCIAL

Depuis le début de la semaine, **Charline Avenel, rectrice de l'académie, a échangé en visioconférence, avec les organisations syndicales, le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de l'académie et le G9** (groupement de 9 chefs d'établissements représentatifs).

Ces échanges se sont déroulés dans un esprit constructif et ont permis de faire émerger des points d'attention partagés :

- **Les conditions d'accueil des enfants de personnels soignant et des enseignants volontaires** dans les établissements (hygiène, sécurité, mise à disposition de matériel sanitaire, appui médical au personnel, respect du volontariat, ...)
- **La nécessité de bénéficier d'un accès fiable au réseau**
- **Les garanties à apporter aux personnels sur les aspects de ressources humaines** (paye, primes, mouvement, recrutement, ...) avec une attention toute particulière pour les personnels contractuels.

CONTINUE ADMINISTRATIVE

Le rectorat est fermé pendant la période de confinement. Cependant, **un plan de continuité académique a été mis en place afin d'assurer les fonctions stratégiques**. En 24 heures, 150 ordinateurs ont été distribués aux personnels administratifs afin de permettre le travail à distance.

Ainsi, **le rectorat peut garantir la continuité du service de paye** : tous les personnels administratifs et pédagogiques recevront leur paye de mars et d'avril dans les délais habituels. De même, les demandes de mobilité des enseignants pour l'année scolaire 2020-2021 ne seront pas impactées.

Enfin, les services du rectorat déploient leurs **capacités d'écoute auprès des personnels administratifs et pédagogiques qui se sentiraient isolés**. Les assistantes sociales restent également pleinement mobilisées afin de venir en aide aux élèves qui signaleraient des situations difficiles à leur domicile.

CONTACT PRESSE

Thibault Coudroy

Attaché de presse

06 19 31 45 93

thibault.coudroy@ac-versailles.fr

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**